

COMMUNE DE BROQUIES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le vendredi 13 avril 2018

Présents : **14** Mr Jean-Luc CRASSOUS, Mr Claude REYNES, Mme Sylvie GENIEYS, Mr Bernard MARITAN,
Mr René ALBOUY, Mr Jacques ANTONIN, Mr André GAVALDA, Mme Florence LAPLUME, Mr Stéphane QUERALT, Mr Loïc REYNES, Mr William RIBAUT, Mme Arlette RICARD, Mr Christian SERIN, Mr Gilbert TOULOUSE.

Représenté : **0**

Votants : **14**

Excusé : **0**

Mr CRASSOUS, ouvre la séance, énonce l'ordre du jour et appelle Mr RIBAUT à présider la séance en sa qualité de doyen du Conseil.

Mme RICARD est désignée secrétaire de séance.

L'ORDRE DU JOUR est rappelé :

1. - **Approbation compte rendu du 29/03/2018**
2. - **Présentation et vote des comptes de gestion et comptes administratifs,**
3. - **Votre des quatre taxes**
4. - **Présentation et vote des budgets primitifs**
5. - **Participation SIEDA alimentation maison LEDIEU**
6. - **Ouverture de postes.**

1. Approbation compte rendu du 29/03/2018

Les membres présents sont invités à approuver le compte rendu de la séance du 29 mars dernier, dont un exemplaire leur a été précédemment adressé à titre individuel.

2. Présentation et vote des comptes de gestion et comptes administratifs

- Présentation est faite du compte de gestion et du compte administratif de la commune dont la synthèse est reportée ci-dessous,

Compte Administratif M14 – COMMUNE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		659 627.98		448 981.25		1 108 609.23
Opérations de l'exercice	748 250.02	961 337.23	286 787.53	225 931.97	1 035 037.55	1 187 269.20
TOTAUX	748 250.02	1 620 965.21	286 787.53	674 913.22	1 035 037.55	2 295 878.43
Résultat de clôture		872 715.19		388 125.69		1 260 840.88
				Restes à réaliser	287 475.82	
				Besoin/excédent de financement Total		973 365.06
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		693 491.87

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mr RIBAUT William :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation, ni réserve.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
- décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

872 715,19 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Mr CRASSOUS, Maire, ne participe pas au vote

Compte administratif approuvé : Pour : 13 Abstention : Contre :

Compte Administratif M14 - MULTISERVICES

-Présentation est faite du compte de gestion et du du compte administratif du Multiservices, dont la synthèse est reportée ci-dessous :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			3 586.29		3 586.29	
Opérations de l'exercice	29 901.18	33 446.01	35 593.32	19 749.23	65 494.50	53 195.24
TOTAUX	29 901.18	33 446.01	39 179.61	19 749.23	69 080.79	53 195.24
Résultat de clôture		3 544.83	19 430.38		15 885.55	
				Restes à réaliser	205 897.66	
				Besoin/excédent de financement Total	221 783.21	
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		5 328.04

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mr RIBAUT William :

- e) - constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation, ni réserve.
- f) - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- g) - arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
- h) - décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

3 544,83 € au compte 1068 (recette d'investissement)

Mr CRASSOUS, Maire, ne participe pas au vote

Compte administratif approuvé : Pour : 13 Abstention : Contre : 0

Compte Administratif M14 - LOTISSEMENT BROUCAYROLS

- Présentation est faite du compte de gestion et du du compte administratif du Lotissement Broucayrols, dont la synthèse est reportée ci-dessous :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				46 469.58		46 469.58
Opérations de l'exercice	24 161.35	22 351.00			24 161.35	22 351.00
TOTAUX	24 161.35	22 351.00		46 469.58	24 161.35	68 820.58
Résultat de clôture	1 810.35			46 469.58		44 659.23
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		44 659.23
				Total		
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mr RIBAUT William :

- i) - constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation, ni réserve.
- j) - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- k) - arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

Mr CRASSOUS, Maire, ne participe pas au vote

Compte administratif approuvé : Pour : 13 Abstention : Contre : 0

Compte Administratif M40 - EAU

- Présentation est faite du compte de gestion et du du compte administratif EAU, dont la synthèse est reportée ci-dessous :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	13 537.20			67 049.51	13 537.20	67 049.51
Opérations de l'exercice	96 512.87	105 470.16	46 789.76	26 909.06	143 302.63	132 379.22
TOTAUX	110 050.07	105 470.16	46 789.76	93 958.57	156 839.83	199 428.73
Résultat de clôture	4 579.91			47 168.81		42 588.90
				Restes à réaliser	18 651.23	
				Besoin/excédent de financement		23 937.67
				Pour mémoire : virement à la s		96.06

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mr RIBAUT William :

- l) - constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation, ni réserve.**
- m) - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,**
- n) - arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,**

Mr CRASSOUS, Maire, ne participe pas au vote

Compte administratif approuvé : Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

3. Vote des quatre taxes

Le budget principal 2018 s'équilibre en section de fonctionnement par un produit fiscal de 123 140,00 €

Les taux des différentes taxes sont actuellement de :

- **Taxe d'habitation : 7,09 %**
- **Taxe foncière sur bâti : 7,47 %**
- **Taxe foncière sur non bâti : 30,68 %**
- **CFE : la communauté de communes ayant opté le FPU, le taux n'est plus voté par la commune.**

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux.

Après délibération, il est proposé à l'assemblée de ne pas augmenter les taux fixés depuis 2015 et reconduire ces mêmes taux pour l'année 2018.

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

4. Présentation et vote des budgets pour 2018

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et investissement. Il doit dégager les ressources suffisantes de son fonctionnement pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements. La commune peut recourir à l'emprunt mais uniquement pour ses dépenses d'investissements.

Le contexte

Toutes les communes doivent faire face à une diminution des dotations versées par l'État. La baisse des dotations en 2016 a été de 18 192 €, en 2017 de 10 676 €, et sera pour 2018 d'environ 7 641 €.

La commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux de taxes pour 2018.

Orientation et projets communaux

Les grandes orientations pour l'année 2018 sont dans la continuité de celles engagées depuis plusieurs années :

- Ne pas augmenter les impôts locaux
- Accueillir de nouveaux arrivants : réhabiliter l'appartement du 2^{ème} étage de l'école publique, acquérir des terrains pour créer un nouveau lotissement,
- Poursuivre ses efforts d'investissement avec, notamment :
 - o L'extension de l'EHPAD en collaboration avec Sud Massif Central Habitat
 - o Les travaux en traverse avenue de Rodez
 - o La création de la boucherie
 - o La mise aux normes des bâtiments publics

En 2018, la commune investira 1 843 417,50 € avec les principaux projets ci-dessous :

- L'aménagement du terrain pour l'extension de l'EHPAD
- L'aménagement des berges «Projet pôle pleine nature »
- La création de la boucherie
- L'aménagement d'un restaurant rue de l'Eglise

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Budget équilibré en recettes et dépenses soit : 3 846 859,02 €

- **SECTION FONCTIONNEMENT**

-	Recettes :	1 700 965,70 €
-	Dépenses :	1 700 965,70 €

- **SECTION INVESTISSEMENT**

-	Recettes :	2 145 893,32 €
-	Dépenses :	2 145 893,32 €

Les grandes lignes d'investissement sont :

- Le versement d'une subvention au budget multi-services pour la réhabilitation de la maison Delheure 600 000 €

- Les travaux en traverse route de Rodez 196 28,35 €
- L'aménagement des berges pour 47 060 €
- L'aménagement de l'appartement de l'école publique 80 000 €
- L'aménagement du Bar-Restaurant pour 235 000€

Budget annexe 2018 commune approuvé : Pour = 13 Abstention = 1 Contre = 0

BUDGET ANNEXE - MULTISERVICES

La commune va abonder ce budget annexe de 600 000 € pour pouvoir aménager la maison Delheure, mitoyenne avec le multiservices.

Budget équilibré en recettes et dépenses soit : **642 995,83 €**

–	SECTION FONCTIONNEMENT		
–	Recettes :	20 480,00 €	
–	Dépenses :	20 480,00 €	
–	SECTION INVESTISSEMENT		
–	Recettes :	622 515,83 €	
–	Dépenses :	622 515,83 €	

Budget 2018 Multiservices approuvé : Pour = 13 Abstention = 1 Contre = 0

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT

La commune va viabiliser l'extension du lotissement pour permettre aux acquéreurs d'engager leurs travaux de construction.

Budget équilibré en recettes et dépenses soit : **223 376,03 €**

–	SECTION FONCTIONNEMENT		
–	Recettes :	121 005,93 €	
–	Dépenses :	121 005,93 €	
–	SECTION INVESTISSEMENT		
–	Recettes :	102 370,10 €	
–	Dépenses :	102 370,10 €	

Budget annexe 2018 Lotissement approuvé : Pour = 14 Abstention = 0 Contre = 0

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le recours à emprunt pour des dépenses de fonctionnement n'étant pas possible, la commune va verser une subvention de 78 000 € afin d'équilibrer la section fonctionnement de ce budget.

Budget équilibré en recettes et dépenses soit : **1 167 204,23 €**

–	SECTION FONCTIONNEMENT	
–	Recettes :	191 310 98 €
–	Dépenses :	191 310,98 €
–	SECTION INVESTISSEMENT	
–	Recettes :	975 893,25 €
–	Dépenses :	975 893,25 €

Subvention d'investissement : la commune va percevoir une subvention de 440 968 € soit 80 % du projet « Périmètre de protection/interconnexion » et a prévu de contracter un emprunt de 450 000€ pour mener à bien le projet « périmètre de protection/interconnexion » et « assainissement ».

Les grandes lignes d'investissement sont :

- Les périmètres de protection et l'interconnexion
- L'assainissement
- Les réseaux Route de Rodez

Budget 2018 eau-assainissement approuvé : Pour : 13 Abstention : 1
Contre : 0

5. Participation SIEDA pour alimentation maison LEDIEU

Afin de procéder à une extension du réseau de distribution publique d'électricité pour le projet de construction de l'habitation de Mr LEDIEU à La Cazotte, le SIEDA maître d'ouvrage a fait établir le coût estimatif de ces travaux qui s'élèvent à 15 456,50 € TTC ;
Compte tenu de l'aide apportée par le SIEDA, la contribution restant à la charge de la Commune est de 5 300 €.

La commune a pour usage de demander au pétitionnaire le remboursement de cette participation.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur la demande de remboursement à Mr LEDIEU Jean-Pierre, de la somme de 5 300 € correspondant à la contribution restant à charge de la Commune .

Par ailleurs, il sera demandé au Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron d'agir comme Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux précités, dès que le pétitionnaire se sera acquitté de la somme de 5 300 €.

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

6. Ouverture de postes

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire (CAP), 2 agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade et être promus :

- Mr Serge DAUMUR, en qualité d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- Mme Béatrice GALTIER, en qualité d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur la proposition d'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe, et l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Et, en conséquence, procéder à la fermeture d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et la fermeture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

7. Questions diverses

Suite à la délibération du 13 novembre 2017 concernant les différentes demandes de subventions pour la création de la boucherie, Mr le Maire précise qu'une demande supplémentaire va être faite auprès des services de l'État dans le cadre de la « Revitalisation en Zone Rurale ».